



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 6 septembre 2017

États généraux de l'alimentation : une première rencontre organisée par le préfet de région

Le Président de la République a décidé d'organiser des « états généraux de l'alimentation » afin de relancer la création de valeur et en assurer une équitable répartition qui permette aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail. L'enjeu est aussi d'accompagner la transformation des modèles de production afin de répondre davantage aux attentes et aux besoins des consommateurs, et de promouvoir les choix de consommation qui privilégie une alimentation saine, sûre et durable.

L'agriculture et l'agroalimentaire constituent un atout économique majeur pour la région. Le préfet de région a décidé de contribuer au débat national en organisant, avec la contribution du conseil régional, un temps d'échanges et de réflexion sur la création et la répartition de la valeur.

Ce mercredi 6 septembre, plusieurs parlementaires et une cinquantaine de personnalités du monde agricole, de la transformation, de la distribution et des consommateurs étaient réunis à la préfecture de région afin de proposer des évolutions autour de trois thèmes :

- l'élaboration d'un prix rémunérateur pour le producteur,
- la différenciation comme source de valeur,
- l'export et la restauration hors domicile, des opportunités à saisir.

Plusieurs propositions ont émergé des débats afin de faire évoluer les cadres législatifs européen et national, et de concrétiser des initiatives qui seront adossées aux atouts qui font la force et la singularité de la région. Les participants à la table ronde ont exprimé la volonté d'être audacieux, de dépasser les débats anciens et de créer une dynamique aussi nouvelle que partagée.

Le Président de la République a souhaité une concertation la plus large possible pour que toutes les idées pertinentes s'expriment et que les pistes de solution les plus efficaces puissent être identifiées. À cette fin, une consultation publique est en ligne depuis le 20 juillet jusqu'à fin novembre. Tout citoyen peut donc verser sa contribution sur le site en ligne dédié : <https://www.egalimentation.gouv.fr/>.

Le préfet de région poursuivra la réflexion lors d'une seconde rencontre fin octobre. Deux sujets seront abordés : d'une part, l'innovation et les besoins d'investissements de l'agriculture et ses filières de transformation, d'autre part, l'alimentation de proximité, le gaspillage alimentaire ou l'adoption par tous d'une alimentation favorable à la santé sont des thèmes qui seront abordés.

Cabinet du préfet – Service de la communication interministérielle

Christelle MONTEAGUDO 04.72.61.65.27 OU 06.12.32.05.83

